

Régie de l'énergie

Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires.

(Dossier R-3774-2011)

Je suis un jeune résident de Saint-Cyprien-de-Napierville, municipalité qui se verra imposer un projet éolien autochtone malgré le refus de son conseil municipal et de sa population.

Je suis choqué de l'attitude de mon gouvernement face au projet éolien dans ma région. Pourquoi permet-il aux investisseurs de Kanawake KSE de venir s'établir dans mon village malgré le refus de la population. Sommes nous résidents de Saint-Cyprien-de-Napierville, des citoyens de 2^e catégorie pour être ainsi bafouer dans nos droits.

Le ministre Pierre Arcand a précisé qu'il était impossible d'autoriser un projet rejeté massivement par la population, qu'agir ainsi aurait violé les principes du développement durable que le gouvernement avait adopté.

Pourquoi des subventions et des dégrèvements fiscaux ultra généreux à des multinationales étrangères pour produire de l'électricité a 3 fois le prix du marché.

Pourquoi Hydro vend a un consortium de compagnie d'électricité du Vermont avec un rabais de 12% sur le prix régulier.

Notre région n'a nullement besoin de tel projet pour subsister, nous ne sommes pas la Gaspésie, territoire peu peuplée, économiquement faible, qui eux ont besoin de ces centrales éoliennes pas nous.

Alexandre Verner
Saint-Cyprien-de-Napierville, Qc